



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/71/39
6 novembre 2013

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Soixante et onzième réunion
Montréal, 2 – 6 décembre 2013

PROPOSITION DE PROJET : MALI

Le présent document comprend les observations et la recommandation du Secrétariat du Fonds sur la proposition de projet suivante :

Élimination

- Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase I, deuxième tranche)

PNUE/PNUD

FICHE D'ÉVALUATION DE PROJET – PROJETS PLURIANNUELS

Mali

I) TITRE DU PROJET	AGENCE
Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase I)	PNUE (principale), PNUD

II) DERNIÈRES DONNÉES DE L'ARTICLE 7 (Annexe C, Groupe I)	Année : 2012	16,61 (tonnes PAO)
--	--------------	--------------------

III) DERNIÈRES DONNÉES SECTORIELLES DU PROGRAMME DE PAYS (tonnes PAO)								Année : 2012	
Produits chimiques	Aérosols	Mousse	Lutte contre l'incendie	Réfrigération		Solvants	Agents de transformation	Utilisation en laboratoire	Consommation totale du secteur
				Fabrication	Entretien				
HCFC-123									
HCFC-124									
HCFC-141b									
HCFC-142b									
HCFC-22					16,6				16,6

IV) DONNÉES SUR LA CONSOMMATION (tonnes PAO)			
Référence 2009 - 2010 :	15,0	Point de départ des réductions globales durables :	15,0
CONSOMMATION ADMISSIBLE AU FINANCEMENT (tonnes PAO)			
Déjà approuvée :	5,2	Restante :	9,8

V) PLAN D'ACTIVITÉS		2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Total
PNUE	Élimination des SAO (tonnes PAO)	0,5			0,7		0,5		0,3	2,0
	Financement (\$US)	62 150			90 400		58 760		31 640	242 950

VI) DONNÉES DU PROJET			2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Total
Limites de consommation du Protocole de Montréal			s.o.	s.o.	15,0	15,0	13,5	13,5	13,5	13,5	13,5	9,8	s.o.
Consommation maximale admissible (tonnes PAO)			s.o.	s.o.	15,0	15,0	13,5	13,5	13,5	13,5	13,5	9,8	s.o.
Financement approuvé (\$US)	PNUD	Coûts de projet	160 000	0	0	0	0	92 000	0	0	0	28 000	280 000
		Coûts d'appui	12 000	0	0	0	0	6 900	0	0	0	2 100	21 000
	PNUE	Coûts de projet	65 000	0	55 000	0	0	80 000	0	52 000	0	28 000	280 000
		Coûts d'appui	8 450	0	7 150	0	0	10 400	0	6 760	0	3 640	36 400
Financement approuvé par ExCom (\$US)	Coûts de projet		225 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	225 000
	Coûts d'appui		20 450	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 450
Financement total demandé pour approbation à la présente réunion (\$US)	Coûts de projet		0	0	55 000	0	0	0	0	0	0	0	55 000
	Coûts d'appui		0	0	7 150	0	0	0	0	0	0	0	7 150

Recommandation du Secrétariat :	Approbation globale
--	---------------------

DESCRIPTION DU PROJET

1. Au nom du gouvernement du Mali, le PNUE, à titre d'agence d'exécution principale, a présenté à la 71^e réunion du Comité exécutif une demande de financement de la deuxième tranche de la phase I du plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH)¹, pour un montant total de 55 000 \$US plus des coûts d'appui d'agence de 7 150 \$US pour le PNUE seulement. La proposition comprend un rapport périodique sur la mise en oeuvre de la première tranche du PGEH, et un plan de mise en oeuvre de la deuxième tranche (2014-2016).

Rapport périodique sur la mise en oeuvre de la première tranche du PGEH

2. Les activités suivantes ont été mises en oeuvre pendant la première tranche du PGEH : cinq formateurs et 25 agents de douane ont reçu une formation sur l'identification et le contrôle des HCFC et des équipements avec HCFC; le système d'autorisation et de contingentement a été mis à exécution; et trois identificateurs de SAO ont été achetés et distribués à des agents de douane et des agents d'exécution. Quinze formateurs et 85 techniciens ont aussi reçu une formation en bonnes pratiques d'entretien des équipements de climatisation et en manutention sécuritaire des frigorigènes hydrocarbonés. On a tenu une réunion avec les intéressés à la mise en oeuvre du programme d'assistance technique pour la reconversion des équipements de climatisation. Des trousseaux d'outils et du matériel de formation ont été achetés et distribués à deux centres de formation professionnelle et technique situés à Bamako et Ségou ainsi qu'à douze ateliers de réfrigération sélectionnés. La mise en oeuvre du projet de démonstration pilote pour utilisateurs finals, dans le cadre de l'élément du PNUD, devrait être mis en oeuvre au cours de l'année 2014. L'Unité nationale d'ozone (UNO) a supervisé la mise en oeuvre des activités et a procédé à des missions trimestrielles sur place malgré la situation politique et les problèmes de sécurité au pays.

3. En date de septembre 2013, des 225 000 \$US approuvés pour la première tranche, 200 108 \$US avaient été décaissés. Le solde de 24 892 \$US sera décaissé en 2013.

Plans annuels de mise en oeuvre de la deuxième tranche du PGEH

4. Les principales activités à mettre en oeuvre au cours de la deuxième tranche du PGEH comprennent :

- a) Formation supplémentaire de 100 agents de douane, agents de l'environnement et autres agents d'exécution sur l'identification et le contrôle des HCFC et des équipements avec HCFC, ainsi que la mise à exécution du système de contingentement (15 000 \$US);
- b) Formation supplémentaire de 120 techniciens en réfrigération en bonnes pratiques pour l'entretien des équipements de climatisation, y compris la récupération et le recyclage des HCFC et la manutention sécuritaire des hydrocarbures (20 000 \$US);
- c) Mise en oeuvre du projet de démonstration pilote de technologies de reconversion, afin d'évaluer la pertinence des diverses technologies de reconversion pour le Mali. Le financement requis pour cette activité a été approuvé dans le cadre du programme d'assistance technique pour l'élément équipements de climatisation administré par le PNUD; et
- d) Suivi et évaluation de la mise en oeuvre du PGEH (20 000 \$US).

¹ Le PGEH du Mali a été approuvé par le Comité exécutif à sa 63^e réunion afin de réduire la consommation de HCFC de 35 pour cent de la valeur de référence d'ici le 1^{er} janvier 2020.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATION DU SECRÉTARIAT

OBSERVATIONS

Système d'autorisation et de contingentement des importations de HCFC

5. Conformément à la décision 63/17, le gouvernement a confirmé qu'un système national exécutoire d'autorisation et de contingentement des importations de HCFC est en place et que ce système permettra d'assurer la conformité au Protocole de Montréal. Le gouvernement du Mali a indiqué que le contingentement de 2013 a été établi à 14,85 tonnes PAO.

Consommation de HCFC

6. La valeur de référence des HCFC en ce qui a trait à la conformité a été établie à 15,0 tonnes PAO, calculée à l'aide de la consommation réelle déclarée en 2009 et 2010 (Tableau 1) dans le cadre de l'Article 7 du Protocole de Montréal. La valeur de référence établie correspond à la valeur indiquée dans l'accord entre le gouvernement du Mali et le Comité exécutif. Aucun rajustement à l'accord n'est donc requis.

Tableau 1. Consommation de HCFC au Mali (2008-2012 - Article 7)

HCFC	2008	2009	2010	2011	2012	Valeur de référence
Tonnes métriques						
HCFC-22	209,9	262,4	282,1	320,0	302,0	272,3
Tonnes PAO						
HCFC-22	11,5	14,4	15,5	17,6	16,6	15,0

7. L'analyse des données de consommation en 2011 et 2012 et le contingentement de 2013 reflète une tendance décroissante dans la consommation de HCFC.

Questions techniques

8. Lors d'une discussion sur la durabilité à long terme des activités de formation mises en oeuvre dans le cadre du PGEH, le PNUE a indiqué que la stratégie du gouvernement vise à inscrire un module sur les SAO et les équipements avec SAO dans le plan de cours de l'école de formation sur les douanes; à renforcer l'association de techniciens en réfrigération; et à intégrer un module sur la récupération et le recyclage et aussi la manutention sécuritaire des frigorigènes hydrocarbonés dans le plan de cours des instituts de formation en réfrigération.

9. En ce qui a trait au projet de démonstration pour les utilisateurs finals, le gouvernement, en consultation avec l'Association des techniciens en frigorigènes, a décidé de mettre en oeuvre le projet dans des entreprises commerciales plutôt que dans le secteur domestique, afin d'atteindre un plus vaste auditoire.

10. Le PNUE a indiqué que du R-404a, du R-407 et du R-410 sont utilisés en quantités limitées en raison de leur prix élevé, qui va de 45 \$US/kg à 60 \$US/kg. Des hydrocarbures sont disponibles mais en quantités limitées et servent principalement à des fins de formation. Aucun règlement n'existe actuellement pour la manutention des frigorigènes hydrocarbonés, mais le gouvernement du Mali et le PNUE font la promotion des bonnes pratiques par l'entremise de l'association en réfrigération.

Conclusion

11. Le Secrétariat a pris note qu'un système national exécutoire d'autorisation et de contingentement des importations de HCFC est en place et que ce système permettra d'assurer la conformité au Protocole de Montréal. En général, la mise en oeuvre du PGEH avance malgré les difficultés notées dans la coordination et le suivi de certaines activités en 2012 en raison de la situation politique et des problèmes de sécurité au pays.

RECOMMANDATION

12. Le Secrétariat du Fonds recommande que le Comité exécutif prenne note du rapport périodique sur la mise en oeuvre de la première tranche de la phase I du plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH) au Mali, et recommande aussi l'approbation globale de la deuxième tranche du PGEH du Mali et les plans de mise en oeuvre correspondants pour les tranches de 2014-2016, avec les coûts d'appui associés au niveau de financement indiqués au tableau suivant :

	Titre du projet	Financement du projet (\$US)	Coûts d'appui (\$US)	Agence d'exécution
	Phase I du PGEH (phase I, deuxième tranche)	55 000	7 150	PNUE
